

## I - les échelles d'observation de la biodiversité.

La biodiversité (diversité du monde vivant) s'observe à trois niveaux d'organisation du vivant.

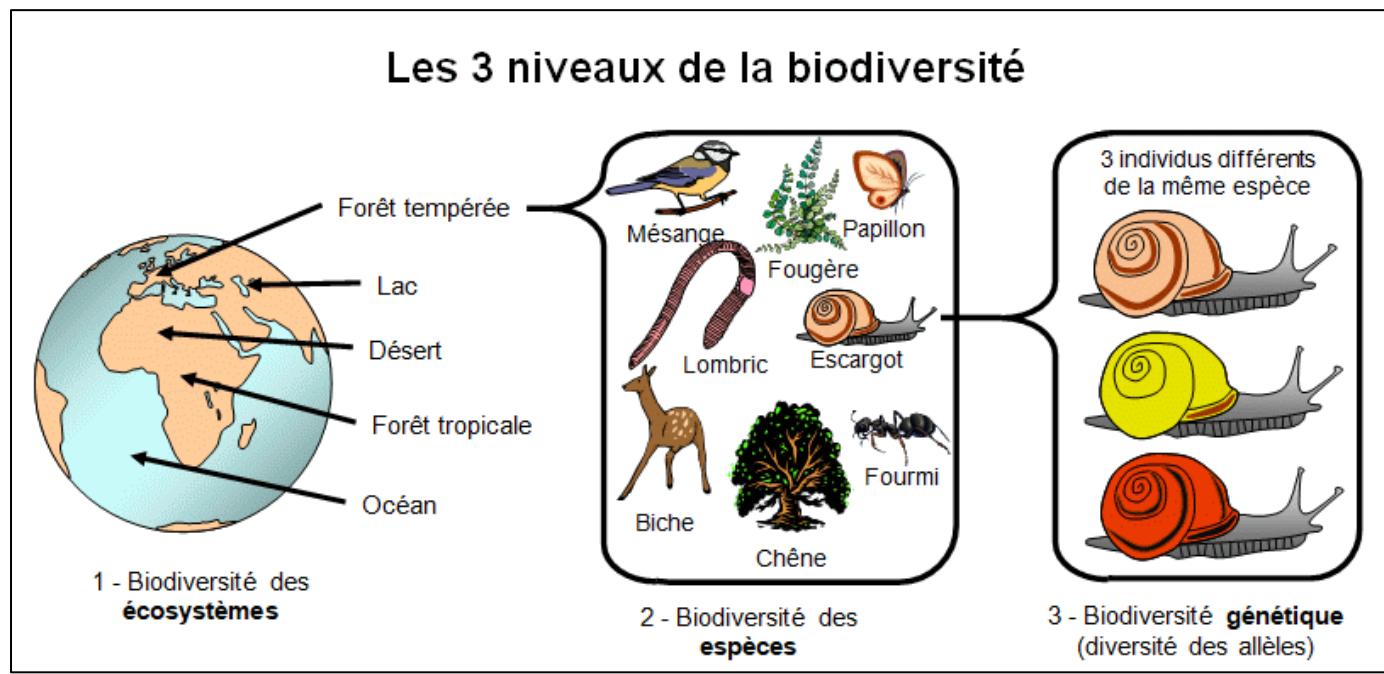
- Diversité des espèces (diversité spécifique) : on en recense actuellement plus de 1,7 millions (mais il y en a certainement bien davantage).

Une espèce est constituée d'un ensemble d'individus capables de se reproduire ensemble et d'avoir des descendants fertiles. Pour les individus fossiles, on utilise le critère de ressemblance morphologique.

- Diversité des écosystèmes : chaque espèce peuple un milieu (**biotope**) auquel elle est adaptée et les milieux de vie sont très différents (océan, lac, forêt, prairie...).

L'ensemble des espèces peuplant le biotope constitue la **biocénose**. L'écosystème est l'ensemble d'un biotope et de sa biocénose.

- Diversité au sein de l'espèce (diversité génétique) : chaque individu est génétiquement unique du fait de la diversité des allèles. A l'exception des vrais jumeaux, tous les individus d'une même espèce sont donc différents.



Recopier/apprendre les définitions des mots clés pages 84-85 et lire/apprendre le résumé du manuel, pages 84-85.